

# Compte rendu

## Comité du Réseau rural élargi

### 25 novembre 2016, Paris

## Participants

**En gras** : membres permanents de chaque collège

Collège	Structure	Présent
<b>Collège 1.</b> <b>Monde agricole, forêt et industries - agroalimentaires</b>	<b>APCA</b> <b>Assemblée permanente des</b> <b>chambres d'agriculture</b>	Anne LEMAIRE
	<b>Confédération paysanne</b>	X
	Coop de France	Françoise LEDOS
	<b>Coordination rurale</b>	X
	<b>FNSEA</b> <b>Fédération nationale des syndicats</b> <b>d'exploitants agricoles</b>	X
	FFPF Fédération des forestiers privés de France	X
	FNCFF Fédération nationale des communes forestières de France	Anne GALIBERT
	INPACT Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale	Pierrick MONNET
<b>Collège 2</b> <b>Environnement et patrimoine</b>	MPF Maisons paysannes de France	x
	UNCPiE Union nationale des CPIE	x
	ACCR Association des centres culturels et rencontre	Sophie QUESNEL
	FNE France nature environnement	Julie MARSAUD

Collège	Structure	Présent
<b>Collège 3</b> <b>Acteurs socio-économiques (hors agriculture, forêt et IAA)</b>	<b>CELAVAR</b> Comité d'études et de liaison des associations à vocation agricole et rurale	Jean-Marc BUREAU
	<b>CCI France</b> <b>Chambres de commerce et d'industrie France</b>	x
	<b>APCMA</b> <b>Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat</b>	Marianne VILLERET
	<b>CNCRES</b> <b>Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale</b>	x
	<b>C&amp;B</b> Construction et bioressources	x
	France Clusters	x
	<b>GMR</b> Groupe monde rural	x
	<b>ADRETS</b> Association pour le développement en réseau des territoires et des services	Sandrine PERCHEVAL
<b>Collège 4</b> <b>Développement territorial intégré – soutien au développement local</b>	<b>RED</b> Association internationale Ruralité-Environnement-Développement	Gérard PELTRE
	<b>LEADER France</b>	x
	<b>CDC</b> Caisse des dépôts et consignation	x
	<b>UNADEL</b> Union nationale des acteurs et des structures du développement local	Claude GRIVEL
<b>Collège 5</b> <b>Collectivités locales et territoriales</b>	<b>ADCF</b> Assemblée des communautés de France	Romain BRIOT
	<b>ADF</b> Assemblée des départements de France	x
	<b>AMF</b> <b>Association des maires de France</b>	x
	<b>AMRF</b> Association des maires ruraux de France	Vanick BERBERIAN

Collège	Structure	Présent
<b>Collège 6</b> Enseignement, recherche, experts	ACTA Association de coordination technique agricole	x
	INRA Institut national pour la recherche agronomique	Sabine NGUYEN BA
	IRSTEA Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	x
	CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	Stéphane LEVEQUE
<b>Collège 7</b> Régions	Auvergne	x
	Basse-Normandie	Martha METAIS
	Limousin	Julia MANAQUIN
	Pays de la Loire	Marion GAONACH
	PACA	x
	Martinique	x
<b>Membres permanents (non votants)</b>	MAAF/DGPE	Rik VANDERERVEN Eric DEMMERLE Patricia ANDRIOT Sylvie CESBRON JOUTEAU Arnaud CHATRY Anne-Kristen LUCBERT Joëlle SILBERSTEIN Pascale RICCOBONI
	Régions de France	Pascal GRUSELLE
	CGET Commissariat général à l'égalité des territoires	Jean-Luc COMBE Arnaud MARTY
	ASP/DDRP Agence de services et de paiement	Olivier MASSOUNIE

Collège	Structure	Présent
<b>Membres consultatifs (non votants)</b>	CE -DG AGRI Commission européenne - Direction Générale de l'Agriculture	x
	CGAAER Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux	x
	Groupeement des DRAAF	x
	MAAF/DGER/SESRI Ministère de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la Forêt /DGER/ Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	x
	MAAF/SSP Ministère de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la Forêt / Service de la statistique et de la prospective	x
	Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)	x
	Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement supérieur et de la recherche / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)	x
	Ministère de l'Intérieur / Direction générale des collectivités locales (DGCL)	x
	Ministère des Affaires Sociales et de la Santé	x
	Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social	x
	Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports	x
	Ministère de la Culture et de la Communication	Laurence MARTIN
	Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique	x
	Ministère des Outre-Mer	
	INRA - ODR Institut National pour la Recherche Agromomique - Observatoire du Développement Rural	Cédric GENDRE Claire RAYMOND
REDR Réseau européen de développement rural	Yves CHAMPETIER David LAMB	

Collège	Structure	Présent
<b>Autres membres du RRN invités</b>	ASP/SAT	Jonathan BOUNY
	AFAF Association française d'agroforesterie	Séverin LAVOYER
	ANNR Association nationale nouvelles ruralités	Jean-Pierre DAYRAS Julien MEZZANO
	CIAP	Claire LAVAUUR
	CIRAD	Jean-Marc THEVENIN
	Conseil régional Bourgogne – Franche-Comté	Alice BERTHET
	Conseil régional Bretagne	Marianne PABOEUF
	Conseil régional Île de France	Emilia CHANTRE Lucie PAQUET
	DAAF Guyane	Tifenn JEHANNO
	DAAF Mayotte	Abdoul Anziz BEN YOUSOUF
	DRAAF Auvergne Rhône -Alpes	Marie HERGAT-GRUAU
	DRAAF Bourgogne – Franche-Comté	Paul-André MESTRE
	DRAAF Nouvelle Aquitaine	Laurence VALLEE HANS
	DRAAF PACA	Marc AUDIBERT
	DRIAAF Ile de France	Michel ALDEBERT
	Oréade Brèche	Cerise CONTOU
Secrétariat général des Hauts de la Réunion	Valérie CADET	
Terres en villes	Serge BONNEFOY	

## 1- Introduction

### A compléter

## 2- Retour sur la conférence de Cork 2.0

Présentation : David LAMB (ENRD)

Cf. diaporama : p 6 à 13

Pour en savoir plus sur la conférence de Cork : [http://ec.europa.eu/agriculture/events/rural-development-2016\\_en](http://ec.europa.eu/agriculture/events/rural-development-2016_en)

David LAMB (ENRD) revient sur la conférence de Cork 2.0. Cette conférence a permis de confronter les différents points de vue des participants, en particulier des acteurs locaux, dans le but d'écrire ensemble le contenu de la déclaration. Le programme de la conférence a été établi pour recueillir les différents points de vue dans le cadre d'ateliers :

- Chaîne alimentaire
- Environnement
- Innovation
- Vitalité des territoires ruraux

Les ateliers ont conduit à définir 10 orientations reprises dans la déclaration de cork (cf. diaporama page X).

Arnaud MARTY (CGET) précise le contexte de la conférence : 20 ans après la première conférence, la conférence de Cork 2.0 s'est déroulée dans le but d'alimenter les discussions sur la Politique Agricole Commune post 2020. L'OCDE<sup>1</sup> a conduit la conférence sur mandat de la Commission européenne. Un panel varié d'acteurs français était présent. Le contenu de la déclaration est en phase avec les orientations de la politique du ministère en charge de la ruralité.

### Échanges avec la salle :

Yves CHAMPETIER (ENRD) : L'objectif de Cork était de capitaliser sur les apports du dispositif LEADER et de le transférer sur la PAC. Le résultat n'a pas été totalement à la hauteur des attentes. Néanmoins, la politique de développement rural a été réaffirmée dans une logique transversale et non sectorielle, intégrant de nouveaux défis : insertion des jeunes et des réfugiés, révolution numérique...

---

<sup>1</sup> OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

Gérard PELTRE (RED) : Le contenu est satisfaisant et retranscrit bien les échanges. Il manque la suite politique : une mise en perspective au travers d'un agenda rural sur le même modèle que l'agenda urbain.

Jean Pierre DAYRAS (ANNR) : L'association partage les 10 orientations de la conférence. Il est toutefois nécessaire de donner un souffle politique pour le développement rural français et européen. Les derniers événements internationaux montrent que le sentiment d'éloignement nécessite une volonté politique importante. Le préambule de la déclaration rappelle que le développement rural concerne la moitié de la population et les trois quarts des territoires au niveau européen. Il ne faut pas l'opposer au développement urbain. Le développement rural est aussi culturel, économique... L'association plaide pour une sanctuarisation du développement rural au travers d'une approche plurifonds. Cette ambition doit également être perceptible par la population.

Pierrick MONNET (Inpact) : Il relève que la déclaration (Point n° 2) est incohérente avec certaines orientations de la politique agricole qui tend à individualiser certaines politiques (suppression des quotas laitiers, mise en concurrence sur le riz, gestion individualisée des risques). La Commission ne met pas en place de gestion collective.

Claude GRIVEL (UNADEL) : Il est nécessaire d'affirmer que le « mieux vivre rural » est aussi le « mieux vivre urbain ». L'agriculture ne peut être traitée sans en tenir compte (notamment dans le cadre de l'alimentation). Des passerelles doivent exister entre les territoires.

Gérard PELTRE (RED) : Il constate une réduction forte des fonds régionaux (FEDER) au profit des territoires ruraux. Il est nécessaire de mesurer l'impact en faveur des territoires ruraux dans toutes les politiques de l'UE (mesure qui doit notamment être réalisée dans le cadre de l'accord de partenariat).

### **3- Initiatives d'information et de formation FEADER**

#### **- Fiches du Réseau rural européen (ENRD) sur les PDR par pays**

Présentation : David LAMB (ENRD)

David LAMB (ENRD) présente le travail de synthèse de l'ensemble des PDR au niveau de l'UE (118 PDR). Toutes les fiches sont accessibles sur le site Internet de l'ENRD.

Consultez les fiches de synthèse (en anglais) : [http://enrd.ec.europa.eu/country/france\\_en](http://enrd.ec.europa.eu/country/france_en)

#### **- Projets de l'Observatoire du Développement Rural (ODR - Inra Toulouse) : grille d'analyse, formation**

Présentation : Cédric GENDRE et Claire RAYMOND (ODR – INRA Toulouse)

Cf. diaporama : diapo 17 à 24



Ajouter qq mots en synthèse sur la grille d'analyse et formation, mentionné dans le titre du projet

Pour en savoir plus sur l'ODR : [https://esrcarto.supagro.inra.fr/intranet/carto\\_joomla/](https://esrcarto.supagro.inra.fr/intranet/carto_joomla/)

### **- Guide sur les soutiens à l'innovation dans les 27 PDR et information sur le PEI**

Présentation : Pascal RICCOBONI (MAAF), responsable de l'animation nationale sur le PEI

Cf. diaporama : diapo 25

Pour en savoir plus :

- Accès au guide sur les soutiens à l'innovation : <http://www.reseaurural.fr/node/9827>

-Accès à la rubrique PEI du site du Réseau rural national : <http://www.reseaurural.fr/PEI>

### **- Projet de formation en ligne « Mon dossier FEADER »**

Présentation : Pascal RICCOBONI (MAAF)

Cf. diaporama : diapo 26

Pascale RICCOBONI (MAAF) présente le projet de formation "Mon dossier FEADER" qui sera mis en œuvre au cours du premier trimestre 2017.

#### **Échanges avec la salle :**

Marion GAONACH (RRR - CR Pays de la Loire) : un module sera-t-il consacré au dispositif LEADER ?

Pascal RICCOBONI (MAAF) : un module sera déployé dans un second temps pour le dispositif LEADER et la mesure 16 – Coopération.

**Une participante** ? : Comment seront intégrées les spécificités régionales en matière de formulaire par exemple ?

Eric DEMMERLE (MAAF) : Le dispositif de formation portera sur les principes généraux de la gestion des dossiers FEADER. Par ailleurs, des représentants des AG des régions Normandie, Lorraine et de Mayotte participent aux groupes de travail.

### **- Initiatives régionales**

Présentation : Marianne PABOEUF (RRR – Conseil régional Bretagne, Représentante des RRR au CRR)

Marianne PABOEUF présente des exemples d'initiatives d'information en région :

- Intégration dans les campagnes le « joli mois de mai » (campagne de promotion interfonds se déroulant chaque année)
- Réalisation de mini films sur le FEADER en Bretagne, projet similaire en Martinique
- Cycle de formation à l'attention des bénéficiaires, actions d'information auprès des élus (Bourgogne – Franche-Comté)
- Actions d'information ciblées sur les RRR : séminaire de lancement, assemblée générale

Joëlle SILBERSTEIN (MAAF) : Elle rappelle que le film de présentation du FEADER et du RRN peut être réutilisé par ceux qui le souhaitent. Mettre les liens ?

Eric DEMMERLE (MAAF) : Il conclut la séquence en remerciant l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre du plan d'action du RRN au-delà de l'UNA (MAAF – CGET – RDF), dont l'unité de soutien de l'ASP ainsi que l'ensemble des prestataires qui contribuent à sa réalisation, qui font preuve d'un grand engagement.

#### **4- Etude FEADER – 20 mesures des PDR**

##### **- État d'avancement de l'étude :**

Présentation : Cerise CONTOU (Oréade – Brèche, cabinet chargé de la réalisation de l'étude)

Cf. diaporama : diapo 28 à 49

##### **- Échanges autour des « focus » et types d'opérations innovantes par région**

En préambule aux échanges, Arnaud MARTY (CGET) précise que pour chaque fiche mesure 1 ou 2 focus sur des opérations innovantes sera présent. L'UNA a besoin que les régions fassent remonter les projets exemplaires sur les différentes mesures. Les propositions devront être transmises à l'UNA auprès d'Arnaud CHATRY (arnaud.chatry@agriculture.-gouv.fr).

Marion GAONACH (RRR – CR Pays de la Loire) : le cabinet a-t-il contacté les services des Conseils régionaux en charge du FEADER sur ces questions ?

MAAF : Pas à ce stade. Le MAAF précise que les informations sont issues des données produites par l'ODR.

Cédric GENDRE (ODR – INRA Toulouse) complète : les informations sont obtenues via SFC.

Arnaud MARTY (CGET) : Certaines régions, via les RRR vont participer au copil de l'étude.

Eric DEMMERLE : Il est nécessaire de mettre en place un processus itératif pour la mise à jour des informations en lien avec les modifications des PDR.

Claude GRIVEL (UNADEL) : Il souligne la bonne initiative mais s'interroge sur les résultats : quel est l'état d'avancement de la consommation des fonds ? Existe-t-il un risque de dégauchement d'office (DO) ?

Eric DEMMERLE (MAAF) : Il y a bien un « trou d'air » lié à la mise en place de la programmation de tout point de vue. Néanmoins les mesures prioritaires doivent permettre d'éviter le DO à court terme. Chaque AG doit surveiller le suivi à plus long terme.

Gérard PELTRE (RED) : Il salue l'initiative. Ce qui est essentiel, c'est de resituer le FEADER dans le cadre stratégique commun notamment au regard des objectifs de résultat avec une mise en perspective globale.

Marianne PABOEUF (RRR – CR Bretagne) : Il faut veiller à ne pas résumer le retard de lancement au fait que les régions soient devenues AG et pour certaines ont fusionné.

Yves CHAMPETIER (ENRD) : Il est important de mettre en valeur les opérations liées aux nouveaux défis du développement rural (notamment issu de la conférence de Cork) : changement climatique, la création d'emploi, l'insertion des jeunes et des réfugiés, révolutions digitales et révolution numérique, liaison rural urbain...

## 5- Enjeux de l'animation thématique

- Objectifs : faire connaître et améliorer la qualité de mise en œuvre des PDR

- Appui essentiel des partenaires nationaux : Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR) et des réseaux ruraux régionaux

- Travail de synthèse et de priorisation sur la base des thématiques issues de la session interactive de l'AG 2016

Présentation : Eric DEMMERLE (MAAF)

Cf. diaporama : diapo 51 à 53

### Echanges avec la salle :

Eric DEMMERLE (MAAF) complète la présentation en indiquant que « la portée à connaissance fera partie des axes de travail »

Jean-Pierre DAYRAS (ANNR) : les axes proposés sont intéressants (notamment le thème sur la transition démographique, ...). Au-delà d'une série de priorité, il faut redonner du sens à l'action : on doit remettre l'homme au cœur de l'approche des territoires et intégrer une approche humaniste.

Yves CHAMPETIER (ENRD) : Sur le premier thème : l'économie sociale et solidaire n'est pas la seule forme d'économie, il en existe d'autres qui ont un intérêt pour le développement rural dans le cadre des économies plus classiques. Ce thème doit être plus ouvert.

Pasacle RICCOBONI (MAAF) : la problématique du lien urbain-rural ne devrait-elle pas être une thématique transverse aux autres thématiques au regard de ses enjeux ?

Arnaud MARTY (CGET), en réponse à Yves CHAMPETIER (ENRD) : le thème sur l'économie sociale et solidaire ne suffit pas, c'est certain, mais cela n'empêche bien sûr pas de travailler sur d'autres types de thématiques.

Vanick BERBERIAN (AMF) : la dimension humaine est-elle en filigrane de l'action du réseau ? Pour vivre à la campagne, les questions liées aux difficultés de la relation à l'autre ne sont pas nécessairement marquées. Concernant le lien urbain-rural : il y a une prise de conscience de l'opposition de ces mondes. Il s'agit d'un vrai sujet de complémentarité des uns et des autres. L'approche économique est essentielle : d'autres directions doivent être recherchées. Le commerce n'est pas abordé (dévitalisation commerciale). On peut imaginer un statut économique différent au de-là de l'ESS, sans avoir peur de l'expérimentation. Ces dernières années la démarche consistait à aménager le territoire. Ce temps est révolu, nous sommes aujourd'hui dans l'équilibre des territoires entre l'urbain et le rural. Cela se traduit par exemple par la mutualisation des services publics (association public/privé).

Gérard PELTRE (RED) : nous sommes au cœur de notre défi : resituer l'homme. Les interrelations urbain/rural passe par la valorisation de la plus-value du rural dans une autre logique que celle de la vassalité.

Julie MARSAUD (FNE) : l'association France Nature Environnement salue l'initiative sur la thématique Forêt-bois. Concernant les 5 thématiques de travail : le lien urbain-rural doit-il être un enjeu thématique ou transversal ?

Eric DEMERLE (MAAF) : au regard des échanges, il peut être envisagé un axe de mise en avant des nouvelles économies au-delà de l'ESS. L'appui des membres du RRN est attendu pour cela.

Les échanges sont en résonance avec les propos de M. Vanier (lors du séminaire national de juin 2016) : importance de la définition du rural en dehors de la définition par opposition à la ville ; la transition agricole est la primauté des transitions. Une étude de l'APCA sur l'agriculture sous influence urbaine apporte des éclairages sur le lien urbain/rural.

**Fin de la matinée**

## 6- Introduction de l'après-midi par les pilotes du RRN

### Rik VANDERERVEN (adjoint au sous-directeur de la performance environnementale et valorisation des territoires - MAAF)

Quelques mots sur les actions marquantes, notamment :

- Les séminaires du RRN et du PEI du mois de juin dernier (plus de 250 participants) qui ont permis de relancer la dynamique du RRN. La présence de M. DUMITRU (DG AGRI) a marqué l'intérêt de la Commission qui a souligné la qualité des travaux et du RRN (rappelé également lors du CSU du 20 octobre dernier). Le RRN s'inscrit dans l'histoire du développement rural.
- L'appel à projet « Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) : malgré les difficultés de gestion, le RRN doit être un catalyseur au travers de ce dispositif. La volonté des pilotes est de régler les problèmes dans les meilleurs délais.
- Le PEI : ce dispositif doit s'amplifier d'avantage en 2017.

### Jean-Luc COMBE (directeur des capacités des territoires – CGET) :

Après avoir rejoint le CGET depuis quelques mois au poste de directeur des capacités des territoires (Préfet, passé dans l'administration territoriale en zone rurale et de montagne notamment), il est très heureux de rejoindre le Réseau.

2016 est l'année de lancement opérationnel des activités du RRN qui se concrétise par un spectre très large : séminaires du RRN, lancement de l'étude sur l'analyse des 20 mesures des PDRR, actions de communication (site internet, lettre d'information...), animation des porteurs de projet MCDR. L'enjeu est d'accompagner la transition des territoires ruraux en faisant réseau et en mobilisant tous les acteurs. Le fonctionnement du RRN dépend de tous. Une participation active des réseaux ruraux régionaux est nécessaire pour un fonctionnement optimum du local vers l'Europe et inversement. Des défis communs existent pour le développement des territoires en lien avec la stratégie Europe 2020.

Le réseau, c'est un ensemble d'acteurs avec des objectifs communs au travers d'une approche non hiérarchisée. Le RRN doit devenir un réseau de référence pour le développement des territoires ruraux dans toutes ces composantes.

Concernant l'articulation des politiques du CGET, le RRN doit s'inscrire dans les actions du Comité interministériel pour la Ruralité qui participe à l'atteinte des objectifs communautaires.

La mise en place des Référents ruralité illustre cette articulation au niveau local au travers des comités départementaux de suivi associant les représentants des élus et des acteurs locaux (place des représentants du réseau rural).

En matière de réalisation, les mesures déployées ont précisé des engagements ministériels dans différents domaines. Toutes les mesures sont engagées et plus de la moitié ont d'ores et déjà atteint les objectifs fixés.

Les mesures prises ont par exemple contribué à la création des GIEE, à la valorisation des circuits courts par la commande publique, au développement des maisons de services au public (MSAP), à la progression des maisons de santé... L'État a participé au cofinancement des projets locaux dans tous les domaines du développement rural.

Il souligne également l'élaboration des contrats de ruralité, dont le premier a été signé le 24 novembre. Chaque contrat est pluriannuel et précise les interventions des acteurs publics sur chaque territoire (service à la population,...).

Le RRN doit être un facilitateur ; le CGET affirme son engagement dans le cadre du réseau.

### **Pascal GRUSELLE (RDF, conseiller aux affaires européennes)**

2016 a été une année particulière pour l'association : création de Régions de France (RDF) avec une volonté de montée en puissance. Celle-ci est aujourd'hui en ordre de marche. La commission « aménagement du territoire » va redémarrer sous la présidence de Laurence Fortin (vice-présidente du CR Bretagne). Depuis peu, les réseaux ruraux régionaux seront représentés dans le cadre du CRR par Marianne PABOEUF pour assurer la mobilisation des RRR.

Il s'agit également d'une année de transition suite au changement des exécutifs et de la fusion. Les élus ont pris conscience de l'importance de se mobiliser dans la vie des RRR malgré les situations difficiles pour les régions fusionnées pour mettre en place l'organisation.

L'année 2017 sera une année de montée en puissance et de reprise d'un fonctionnement plus classique.

Au niveau de l'association RDF :

- Investissement des Présidents de région pour développer une plate-forme présidentielle pour traiter les différents sujets et notamment la ruralité ;
- Mobilisation des régions pour l'élaboration des SRADDET (Schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires) : un temps d'échanges et d'informations est à prévoir sur cette démarche auprès des membres du RRN en 2017 ;
- RDF est mobilisé sur la préparation de la politique post 2020 : perspectives financières, avenir de la politique de cohésion et de la PAC (notamment dans le cadre d'un séminaire le 26 octobre où des alertes ont été portées auprès de la Commission Européenne sur la politique post 2020 : ne pas chercher à opposer les politiques de cohésion et la politique agricole).

## 7- Points d'actualités du RRN

### - État d'avancement de la mise en place des PDR (Régions de France)

Pascal GRUSELLE (RDF) : la phase de démarrage est terminée, l'essentiel des PDR ont été adopté en 2015, nous sommes désormais dans une phase de mise en œuvre. 2017 sera une année de révision à mi-parcours : modification de certains PDR en cours, en concertation avec le MAAF et les partenaires et en négociation avec la Commission Européenne. Les modifications sont liées à une évolution du contexte régional, la fusion des régions, mais pas de grands changements en perspective.

Il existe un enjeu sur LEADER : des mesures doivent être prises pour accélérer le déploiement des outils avec en trame de fond la survie de certains GAL. Un engagement ferme a été pris M. Le Foll (ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) pour tout faire pour réussir sa mise en œuvre.

Rik VANDERERVEN (MAAF) précise que les dysfonctionnements relèvent du MAAF et en aucun cas des acteurs locaux ou des services déconcentrés.

### - Actualités des réseaux ruraux régionaux (Représentants des réseaux ruraux régionaux)

Présentation : Marianne PABOEUF (RRR – CR Bretagne, représentant des RRR au CRR)

Cf. diaporama : diapo 62

### - Actualités du Réseau rural national (UNA)

Présentation : Eric DEMMERLE (MAAF)

Cf. diaporama : diapo 63 à 67

### - Actualités appel à propositions MCDR (UNA)

Présentation : Eric DEMMERLE (MAAF)

Cf. diaporama : diapo 68

En complément de la présentation, Eric DEMMERLE précise que la priorité absolue concerne le paiement des bénéficiaires chefs de file des projets MCDR dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, les budgets alloués pour l'année 2017 seront plus importants pour les projets MCDR, ce qui permettra un engagement des années 2017 et 2018 en une fois. La dotation du MAAF est doublée même si la mobilisation d'autres contreparties nationales reste de rigueur pour les projets.

## **Relevé des échanges**

Claude GRIVEL (UNADEL) : Dans le cadre de l'élaboration des SRADDET, quelle intégration des SRDII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) ?

Pascal GRUSELLE (RDF) : Pour les SRDII, il s'agit d'une approche thématique et moins territoriale. La démarche étant en cours, la dimension territoriale n'est pas exclue des échanges.

## **- Actualités du niveau européen (ENRD)**

Présentation : David LAMB (ENRD)

Cf. diaporama : diapo 71 à 72

Pour en savoir plus : [accéder à la brochure de présentation de l'ENRD](#)

## **Relevé des échanges**

Un participant : existe-t-il un suivi de l'ensemble des PDR de l'Union européenne ?

David LAMB (ENRD) : Ce suivi se formalise par les fiches de synthèse par PDR disponibles sur le site de l'ENRD (cf. supra point 2)

Yves CHAMPETIER (ENRD) : Un séminaire en Suède, fin décembre, portera sur LEADER et le DLAL dans le cadre de l'activité dédiée : état de la mise en œuvre du DLAL (dans un cadre interfonds) et des difficultés rencontrées. Le sujet de fond est le suivant : comment fait-on pour que ça fonctionne mieux ?

Rik VANDERERVEN (MAAF) : En réponse à cette question, les autorités nationales ont une responsabilité dans la simplification et dans le transfert des responsabilités au niveau régional pour la mise en œuvre des politiques régionales.

Jean-Luc COMBE (CGET) : Il existe une volonté de laisser aux préfets de région ou de département une autonomie pour les relations avec les échelons locaux qui s'illustre par la désignation des référents ruralité (au niveau du sous-Préfet).

Gérard PELTRE (RED) : Ce qui se dessine c'est plus de subsidiarité dans l'application des politiques européennes, ce message doit être relayé au niveau local.



## 8- Présentation d'une initiative réseau

Association nationale nouvelles ruralités (ANNR) (<http://www.nouvellesruralites.org/>)

Jean-Pierre DAYRAS, délégué général de l'association, est très honoré de l'entrée de l'association dans le Réseau rural national.

L'ANNR est une jeune association. Elle représente les territoires ruraux avec pour objet leur promotion et valorisation. L'association est composée de 50 % de membres issus des élus locaux et 50 % de socio-professionnels (chefs d'entreprise) ce qui doit permettre d'assurer le décloisonnement du débat.

L'association représente toutes les ruralités, c'est à dire tous les territoires qui ne sont pas des villes de plus de 100 000 habitants. Cela comprend donc des ensembles urbains mais dont le fonctionnement est rural.

L'état d'esprit repose sur la construction et les propositions. L'association joue un rôle de *think thank* et de lobbying pour porter des propositions dans différentes instances. Les cibles sont l'Europe, l'État et les régions.

Les propositions portent la plus-value des territoires ruraux, sans opposition avec les métropoles, en recherchant un équilibre dans les politiques d'aménagement du territoire. Le souhait est de construire sur du long terme pour donner un souffle aux territoires ruraux. Donner de la visibilité aux acteurs de la vie dans les territoires ruraux avec des actions de proximité organisées.

L'association défend une conception d'aménagement réticulaire du territoire, c'est-à-dire en réseau, à contre-courant de la vision jacobine, et en privilégiant le besoin d'ingénierie pluridisciplinaire (urbanisme, numérique, financière, ...). L'ANNR porte également l'idée d'une loi de programmation de la ruralité.

Les thèmes de travail :

- Développement économique, régénération de l'emploi dans les territoires ruraux,
- Le numérique : reconnaissance d'un droit au numérique par la loi
- Services au public : promouvoir sa durabilité en impliquant d'avantage les populations (par exemple en les associant à la gestion des MSAP)
- La territorialisation de l'action publique et privée comprenant une gouvernance partagée
- L'Europe : neutraliser la réforme territoriale (modification de la nomenclature des régions européennes), sanctuarisation du développement rural dans une logique pluri-fonds plus affirmée
- Création d'une agence nationale des territoires avec des financements dédiés

## **Relevé des échanges**

Rik VANDERERVEN (MAAF) : L'association d'élus et d'entreprises est intéressante. Les membres privés représentent-ils leur structure ou s'agit-il d'un engagement personnel ?  
Jean-Pierre DAYRAS (ANNR) : Les deux existent.

Pascal GRUSELLE (RDF) : RDF se retrouve dans les préoccupations de l'association, cela se concrétise par l'élaboration des SRADDET et du niveau territorial de la programmation post 2020.

## **9- Présentation d'un projet MCDR**

**Projet « RNPAT » dont le chef de file est Terres en ville et co-animé avec l'APCA : mise en place d'un réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé**

Présentation : Serge BONNEFOY (Terres en ville) et Anne LEMAIRE (APCA)

Cf. diaporama : diapo 77 à 108

Pour en savoir plus :

- site de [Terres en ville](#)
- site de [l'APCA](#)
- fiche de synthèse du projet sur le site du [RRN](#)

## **Relevé des échanges**

Yves CHAMPETIER (ENRD) : Ce projet illustre l'intérêt du renforcement de la liaison par le bas (par exemple territoire LEADER) et le haut vers la Commission européenne.

Pascale RICCOBONI (MAAF) : Pour information la Commission européenne prévoit d'organiser un atelier de travail sur le sujet des systèmes alimentaires locaux. L'exemple de ce projet peut être utile dans ce cadre.

## 10- Discussions autour du plan d'action 2017

### - Bilan 2016

Présentation : Patricia ANDRIOT (MAAF)

Cf. diaporama : diapo 110 à 114

### - Plan d'actions 2017 par activité et son planning

Présentation : Arnaud CHATRY (MAAF)

Cf. diaporama : diapo 115 à 118

### Relevé des échanges sur le plan d'actions 2017

Eric DEMMERLE (MAAF) : Le plan d'actions soit une année de travail est résumé sur deux diapositives. Chaque membre du CRR peut proposer ses réactions à l'UNA sur le plan d'actions jusqu'au 16 décembre (date du prochain comité exécutif).

Claude GRIVEL (UNADEL) : signale en tant que nouvel entrant que la mise en place du principe de réciprocité ne transparait pas suffisamment. Faut-il renforcer les moyens du RRN ou se donner comme objectif la fédération de l'ensemble des réseaux membres (réseau de réseaux). Il est nécessaire de veiller à ce que les actions s'inscrivent bien dans les objectifs communs.

Eric DEMMERLE (MAAF) : d'une part, nous sommes dans un réseau qui lance des actions pour son propre compte et d'autre part qui lance des actions au service des réseaux ruraux régionaux.

Joëlle SILBERSTEIN (MAAF) : l'ensemble des actions proposées constituent des espaces d'échanges et de discussions, il appartient aux membres d'être à l'initiative des échanges.

Jean-Pierre DAYRAS (ANNR) : proposition de thèmes pour les séminaires à venir : transition énergétique et transition numérique

Gérard PELTRE (RED) : insister sur les actions démontrant la valeur ajoutée du rural

Julie MARSAUD (FNE) : souhaite poursuivre l'engagement de FNE mais plaide pour un mode d'organisation qui doit permettre de dépasser les seules réunions en plénière et d'aller vers plus d'interactions sous forme d'atelier par exemple.

## Conclusion des échanges

Rik VANDERERVEN (MAAF) et Pascal GRUSELLE (RDF) remercie l'ensemble des participants.

Rik VANDERERVEN apporte quelques informations :

- rapport sur l'agroécologie du CESE adopté le 23 novembre
- le ministre organise le 15 décembre une journée de l'agroécologie
- rappel l'objectif de de continuité des actions du RRN malgré le contexte électoral

Pascal GRUSELLE (RDF) conclu en indiquant que le premier semestre sera compliqué mais les pilotes du RRN feront en sorte que cela n'ait pas d'impact sur la continuité du réseau. Il devrait néanmoins, en ce qui concerne RDF, exister une petite période de retrait pendant les élections.

**Prochaine réunion du Comité Réseau rural : mars 2017**